

Monsieur Sylvain FERNANDEZ
Président
Communauté de Communes Sor et Agout
Espace Loisirs « Les Étangs »
81710 SAÏX

Castres, le **16 JUN 2021**
N/Réf : D.A.R.T. BB -2021 - 616
Objet : PLUi de CC Sor et Agout – Notification du projet de modification simplifiée n°1
Affaire suivie par Bruno BLAISE

Monsieur le Président,

Par courrier réceptionné le 19 mai 2021, vous informez la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet qu'une procédure de modification simplifiée n°1 du PLUi de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout a été engagée, je vous en remercie.

Cette procédure, dont l'objectif est la rectification d'erreurs matérielles, l'ajustement du règlement écrit, la création de Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité, l'identification de bâtiments éligibles au changement de destination, l'ajustement de règles graphiques, la modification à la marge du zonage, l'ajustement de plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), l'ajustement du rapport de présentation et la mise à jour des annexes, n'appelle pas d'observation particulière de la part de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet.

Monsieur Bruno Blaise, chef de projet du SCoT, se tient à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,

Pascal BUGIS